



**COMMISSION DES DROITS**

Nos réf : AC/CB/2081

## DU NOUVEAU A L'ONAC-VG

Le conseil d'administration de l'Office, qui s'est réuni le 27 juin 2019, a adopté le contrat d'objectifs et de performance pour 2019-2023.

Le contrat articulé est en 5 axes, eux-mêmes déclinés en objectifs à attendre.

Ces 5 axes sont :

- AXE 1 - Solidarité : Mieux connaître les ressortissants dans leur diversité pour répondre efficacement à leurs besoins.
- AXE 2 - Reconnaissance et réparation : faciliter l'accès aux droits et-être en capacité de mettre en œuvre les décisions gouvernementales.
- AXE 3 - Valoriser la mémoire pour une citoyenneté active et un lien vivant entre le monde combattant et la jeunesse.
- AXE 4 - Poursuivre la modernisation en simplifiant le fonctionnement de l'établissement et son organisation.
- AXE 5 - Renouveler l'esprit paritaire et la gouvernance pour répondre aux enjeux que l'établissement devra relever. Consolider la notoriété acquise par le Bleuets de France.